

/FE.-

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 95-117 du 20 Avril 1995

Chargeant Monsieur Robert TAGNON,
Ministre du Plan et de la Restruc-
turation Economique de l'intérim de
Monsieur Paul DOSSOU, . Ministre
des Finances pour compter du 11 Avril
1995.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution
de la République du Bénin ;
- VU la Décision N° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant procla-
mation des résultats définitifs du deuxième tour des
élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU le Décret N° 94-134 du 06 Mai 1994 portant composition du
Gouvernement ;

D E C R E T E :

Article 1er.- Pour compter du 11 Avril 1995, Monsieur Robert
TAGNON, Ministre du Plan et de la Restructuration Economique est
chargé de l'intérim du Ministre des Finances pendant l'absence de
Monsieur Paul DOSSOU.

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 20 Avril 1995

Pour le Président de la République, Chef
de l'Etat, Chef du Gouvernement et par
délégation, le Ministre d'Etat à la Prési-
dence de la République, chargé de la
Coordination de l'Action Gouvernementale
et de la Défense Nationale,


Désiré VIEYRA.-

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 MEPR-DN 4 AUTRES MINISTERES
16 DEPARTEMENTS 6 JORB 1.-